

Sommaire

Pages 1 : Edito du Maire

Pages 2 à 9: Vie Municipale

- En Direct du Conseil
- PLU
- Brèves de Finances
- Brèves de Travaux

Pages 10 à 12 : Vie Scolaire

- Répartition des classes et effectifs
- Mise en sécurité de l'école
- Restauration scolaire
- Activités extra-scolaires
- Kermesse et fête de l'école

Pages 13 : Environnement

- Montagne de Riè

Pages 14 à 17 : Comité des Fêtes

- Concert des Rocketaires
- Venise sous la neige
- Journée Pêche
- Journée histoire
- Marignac en scène
- Brandon
- Vide-Greniers

Pages 18 : Vie Associative

- Marignac en scène
- Festival Forêts en scène
- Dachau
- Café Sandaran
- Journée Don D'organe
- Rétrospective Marie Féougier

Pages 21 : Vie Locale

- La Ronde de l'Isard
- Marché dominical

Pages 22 et 23 : Cérémonies

- 08 mai
- Citoyenneté française
- Inauguration du train

Page 24 :

- Etat Civil
- Rencontres à venir

Directeur de la Publication :
A. CAMPAGNE

Chères Marignacaises, Chers Marignacais,

Pour cette année 2025 nous venons de voter le dernier budget de notre mandat.

Je vous confirme que la situation financière de notre commune s'améliore au fil des années. Nous avons terminé 2024 avec près de 70 000€ d'excédent dont une grande partie viendront financer les investissements 2025. De nombreux travaux dans les écoles se termineront cet été pour accueillir nos élèves toujours nombreux à la rentrée prochaine dans de bonnes conditions.

Le chantier des toilettes publiques est terminé et elles sont ouvertes au public depuis la fête du brandon.

Nos dossiers en cours, l'aménagement de la Poste et l'aire de loisirs sont toujours en préparation avec les services de l'Etat. Une réunion de travail aura lieu en septembre.

La finalisation du Plan Local d'Urbanisme est en cours et nous attaquons les phases de consultations, services de l'état et population, qui vont continuer pendant le trimestre prochain. Nous comptons sur une validation finale en fin d'année si possible. Nous nous y attachons tous.

La réouverture de la ligne de chemin de fer de Gourdan-Polignan à Bagnères de Luchon marque non seulement l'arrivée du train à Marignac mais aussi un espoir de développement touristique de notre territoire avec ces nombreux espaces naturels et ses sites chargés d'histoire à visiter. Nous devons continuer à améliorer nos capacités d'accueil et d'hébergement pour répondre à la demande future de restauration et de gîte qui ne manquera pas de se faire sentir. A nous d'être créatifs.

Une bonne nouvelle le Café Sandaran revit sous une forme associative. Nous souhaitons à tous ces bénévoles de pérenniser leur activité et de continuer à proposer un accueil de qualité nécessaire à la vie de notre village.

Je souhaite particulièrement remercier la quinzaine d'associations que nous subviendrons, certes, mais qui proposent tout au long de l'année des animations sportives, festives ou culturelles qui s'adressent à toute la population. Une mention spéciale pour le Comité des Fêtes pour sa programmation annuelle des festivités et à « Marignac en Scène » qui nous concocte un festival de théâtre apprécié sur tout le territoire. Bravo à tous !!!!

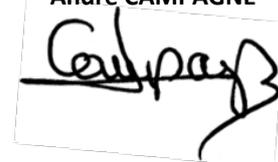
J'associe aussi à ces remerciements tous les élus qui participent aux décisions prises en conseil municipal et le personnel communal qui nous accompagnent quotidiennement.

Nous continuerons à défendre les intérêts des marignacais le mieux possible.

Merci à tous ! Vive Marignac !



André CAMPAGNE





EN DIRECT DU CONSEIL

Conseil Municipal du 07 avril 2025 :

1) Compte Financier Unique (CFU) 2024 : Résultat de clôture : 69 882,98 €

Approuvé à l'unanimité.

2) Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 :

Résultat de fonctionnement reporté (002) : 69 882.98€

Affectation en réserve en investissement (1068) : 45 388.88€

Approuvé à l'unanimité

3) Vote des taux de fiscalité directe locale 2025.

Les taux pour 2025 restent inchangés.

TFB : 43.05 TFNB : 115, 26 TH : 9. 76

Approuvé à l'unanimité.

4) Budget Primitif 2025 :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à : 674 163.14€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à : 255 751.62€

Approuvé à l'unanimité

5) Versement de subvention aux Associations 2025 :

Comité des fêtes : 7 000 €

Marignac en scène : 500€

Expression d'ARTS : 100€

PPROD : 300 €

Foyer des deux vallées : 300€

Pireneüs Radio : 100€

Les boules marignacaises : 400 €

Association communale de chasse : 150€

Le SAMAIID : 2 470€

Les Archers du Haut Comminges : 80 €

Adishatz Cancer : 100 €

PGHM : 60€

Association de pêche et de protection du milieu aquatique : 100 €

Les chemins de la Liberté par le Comminges et le Val d'Aran : 150€

Approuvé à l'unanimité

6) Motion de soutien au Collège François CAZES de Saint-Béat :

Approuvé à l'unanimité

Décisions rattachées au Conseil Municipal du 07 avril 2025 :

1) Attribution d'une subvention au collège François CAZES de Saint-Béat pour la participation au voyage à Barcelone et à Bruxelles :

8 enfants de Marignac concernés pour Barcelone : 50€ X 8 = 400€

2 enfants de Marignac concernés pour Bruxelles : 50€ X 2 = 100€

Approuvé à l'unanimité

2) Demande de devis pour la démolition des maisons et mise en sécurité des parcelles situées au Pouy de Géry , suite à l'arrêté de péril imminent et à l'utilisation des fonds BARNIER :

L'entreprise ROUGE et SEGUOLA est déclarée la mieux disante à 68 550 €

Approuvé à l'unanimité

- 3) **Renouvellement de la mise en location de la parcelle B n° 440 à Anglados à la Société EIFFAGE FOREZIENNE pour un montant de 3 000 € :**
Approuvé à l'unanimité
- 4) **Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF) au sein de la mairie de Marignac :**
Approuvé à l'unanimité
- 5) **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition de mobilier pour le bureau du Maire pour un montant de 2632€**
Approuvé à l'unanimité
- 6) **Remboursement des frais engagés à M. DORE pour un montant de 25,90€**
Approuvé à l'unanimité
- 7) **Remboursement des frais engagé à M.CAMPAGNE pour un montant de 117€**
Approuvé à l'unanimité
- 8) **Acquisition terrain à Anglados section B n°441 - pour un montant de 3915€ et B 445 pour un montant de 2820€**
Approuvé à l'unanimité
- 9) **Révision du tarif des repas de cantine scolaire année 2025-2026**
Approuvé à l'unanimité
- 10) **Remboursement des frais engagés à M. DORE pour un montant de 17,60€**
Approuvé à l'unanimité

Conseil Municipal du 28 juillet 2025 :

- 1) **Vote du projet de PLU : reporté**
- 2) **Autorisation de signature de la convention constitutive du groupement de commandes dans le cadre de l'aménagements de cinq pôles d'échanges multimodaux**
Approuvé à l'unanimité
- 3) **Approbation du reclassement dans le domaine public routier communal de la RD 44D dénommée Rue de la Gare**
Approuvé à l'unanimité
- 4) **Subvention exceptionnelle « Marignac en scène » pour un montant de 1000€**
Approuvé à l'unanimité
- 5) **Remboursement des frais engagé à M.CAMPAGNE pour un montant de 316,23€**
Approuvé à l'unanimité

Décisions rattachées au Conseil Municipal du 28 juillet 2025 :

- 1) **Mise en conformité d'un coffret électrique espace J.SOULE**
Approuvé à l'unanimité
- 2) **Création d'un poste non permanent d'accroissement temporaire d'activité**
Approuvé à l'unanimité

PROCEDURE DE CREATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Par délibération du 23 avril 2015, le POS appliqué devenait caduc en 2017, de ce fait la commune basculait en Règlement National d'Urbanisme. Elle le restera jusqu'à l'arrêt du nouveau PLU, après consultation de la population à l'occasion de l'enquête publique et accepté par les services de l'Etat et les membres associés.

Il s'agissait d'intégrer le cadre législatif contraignant en constante évolution et de prévoir un développement harmonieux de notre commune.

1) Les principales lois qui sont aujourd'hui à intégrer dans les PLU sont les suivantes :

- Loi de Grenelle 2 (2010) et Loi ALUR (2014) qui portent sur la préservation de l'environnement et des paysages et des terres agricoles,

- Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (2014) concernant la réglementation des extensions en zones agricoles ou naturelles,

- La loi Macron (2015) qui règle les annexes en zones agricoles ou naturelles,

- La loi NOTRE (7 août 2015) qui renforce le rôle de la Région dans l'aménagement durable du territoire (SRADDT) dans lequel figurent les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

- La Loi Egalité et Citoyenneté (27 janvier 2017) pour favoriser la mixité sociale et le mieux vivre ensemble,

- La Loi ELAN (23 novembre 2018) qui prévoit l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique,

- La Loi Climat et Résilience, notamment l'article 194 (22 août 2021) qui fixe une trajectoire permettant d'aboutir à l'absence de toute artificialisation nette (Zéro Artificialisation Nette) à l'horizon 2050 ainsi que, par tranche de 10 années, un objectif de réduction de rythme de l'artificialisation,

- La Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (10 mars 2023) pour préserver le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité des entreprises, défendre l'indépendance industrielle, énergétique et politique de la France et lutter contre le dérèglement climatique.

La commune a confié cette étude d'urbanisme au cabinet AMENA qui maîtrise cette discipline.

2) Les modalités de concertation prévues par la délibération du 23 avril 2015 étaient les suivantes :

L'installation de panneaux d'exposition dans un lieu public

L'insertion dans le bulletin municipal d'un article

La présentation des orientations générales du PADD en réunion publique

La mise à disposition du public d'un cahier de recueil des observations

La concertation s'est donc tenue de manière continue durant toute l'élaboration du PLU de MARGNAC (voir annexe détaillée).



La commune a tenu à associer l'ensemble de la population, notamment par l'intermédiaire de trois réunions publiques et la réalisation d'une exposition publique des éléments constitutifs du document d'urbanisme.



Les modalités initialement prévues par le conseil municipal ont été respectées tout au long de la procédure, allant même au-delà avec, entre autres, la sollicitation spécifique des exploitants agricoles de la commune lors de la phase de diagnostic ainsi que la tenue d'une réunion publique supplémentaire.

Il ressort une participation globalement satisfaisante de la population pendant les réunions publiques, même si elle ne s'est pas forcément traduite par une forte mobilisation au niveau du registre de concertation mis à disposition tout au long de la procédure.

Nous avons informé de l'organisation d'une réunion publique pour le 15 juillet 2025 par voie d'affichage, sur le site internet de la mairie et sur l'application Panneau Pocket connue des marignacais.

La population est informée qu'elle peut consulter l'état d'avancement actuel du dossier, sans rendez-vous, les lundi, jeudi et vendredi de 15 à 17 heures

Nous souhaitons une participation de la population la plus grande possible afin de recueillir un large consensus.

3) Etapes suivantes :

Un conseil municipal se tiendra le lundi 25 août pour arrêter la proposition de PLU de notre équipe.

Le dossier complet sera transmis aux services de l'Etat et aux membres associés (Région, Département, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre d'agriculture, la chambre des métiers, la CCPHG et les communes voisines) qui ont 3 mois pour donner leur avis.

A l'issue de ce délai un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal de Grande Instance de Toulouse sera garant de l'enquête publique qui durera 1 mois. La population pourra le rencontrer en mairie aux dates et heures fixées.

Il rédigera ensuite son rapport dans un délai d'un mois.

Toutes les remarques des services consultés et de l'enquête publique seront analysées et feront l'objet de modifications des dossiers si nécessaire.

En final le conseil municipal se réunira pour arrêter le PLU applicable sur notre commune.





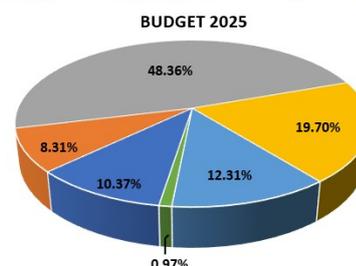
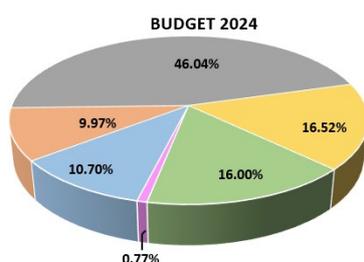
Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 07 Avril 2025. Une dizaine de marignacaises et marignacais intéressés par l'action communale étaient présents, et nous les en remercions. De nombreux points étaient inscrits à l'ordre du jour, mais le vote du budget primitif pour l'exercice 2025 était considéré comme le point le plus important, et a été voté à l'unanimité.

Ce budget est le 6^{ème} et dernier du mandat d'André Campagne et de son équipe. Monsieur le Maire et Henri Secail 1^{er} adjoint aux finances ont présenté les différents chapitres du budget communal en insistant sur le fait que l'exercice 2024 dégage un excédent de fonctionnement de 115 271 ,86€. Cet excédent sera utilisé à hauteur de 45 388,88€ en investissement et de 69 882,98€ en fonctionnement.

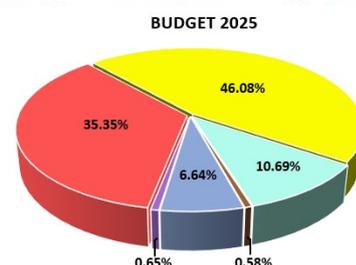
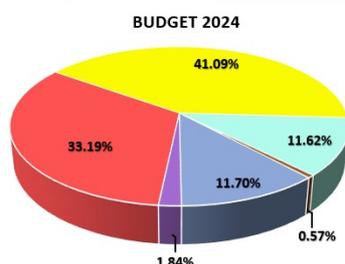
Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 674 163,14€ et est inférieur de 4,6% à celui de l'exercice de 2024.

Comme les précédents budgets, ce dernier s'inscrit dans la continuité d'une gestion rigoureuse et responsable. Cette orientation était nécessaire face à la situation financière que nous ont laissé nos prédécesseurs en 2020 ; manque de trésorerie, factures impayées et charges pour près de 80 000€ environ, et un prêt-relais de 32 000€ non remboursé etc.

Budget 2024 *	RECETTES	Budget 2025	Dif. %
706 585 €	TOTAL	674 163 €	-4.6%
75 638 €	02 - Excédent année précédente	69 883 €	-7.6%
70 416 €	70 - Produits des services	55 995 €	-20.5%
325 277 €	73 - Impôts et taxes + fiscalité locale	326 027 €	0.2%
116 740 €	74 - Dotations et participations	132 783 €	13.7%
113 080 €	75 - Autres produits de gestion courante	82 960 €	-26.6%
5 434 €	013-76-77 -78 Divers	6 515 €	19.9%



Budget 2024 *	DEPENSES	Budget 2025	%
706 585 €	TOTAL	674 163 €	-4.6%
234 517 €	011 - Charges à caractère général	238 346 €	1.6%
290 316 €	012 - Charges de personnel	310 650 €	7.0%
82 107 €	065 - Autres charges de gestion courante	72 100 €	-12.2%
4 005 €	066 - Intérêts des emprunts	3 910 €	-2.4%
82 654 €	023 - Virement à la section d'investissement	44 771 €	-45.8%
12 986 €	014-67-68 Divers	4 386 €	-66.2%



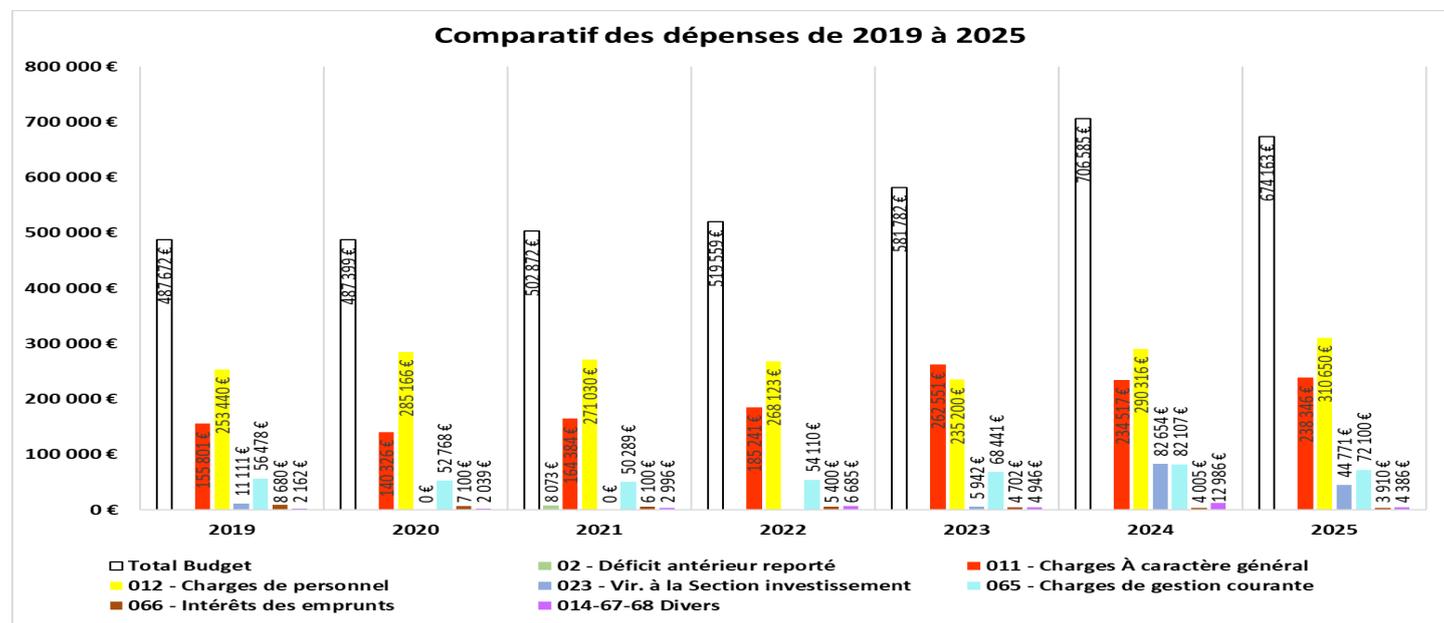
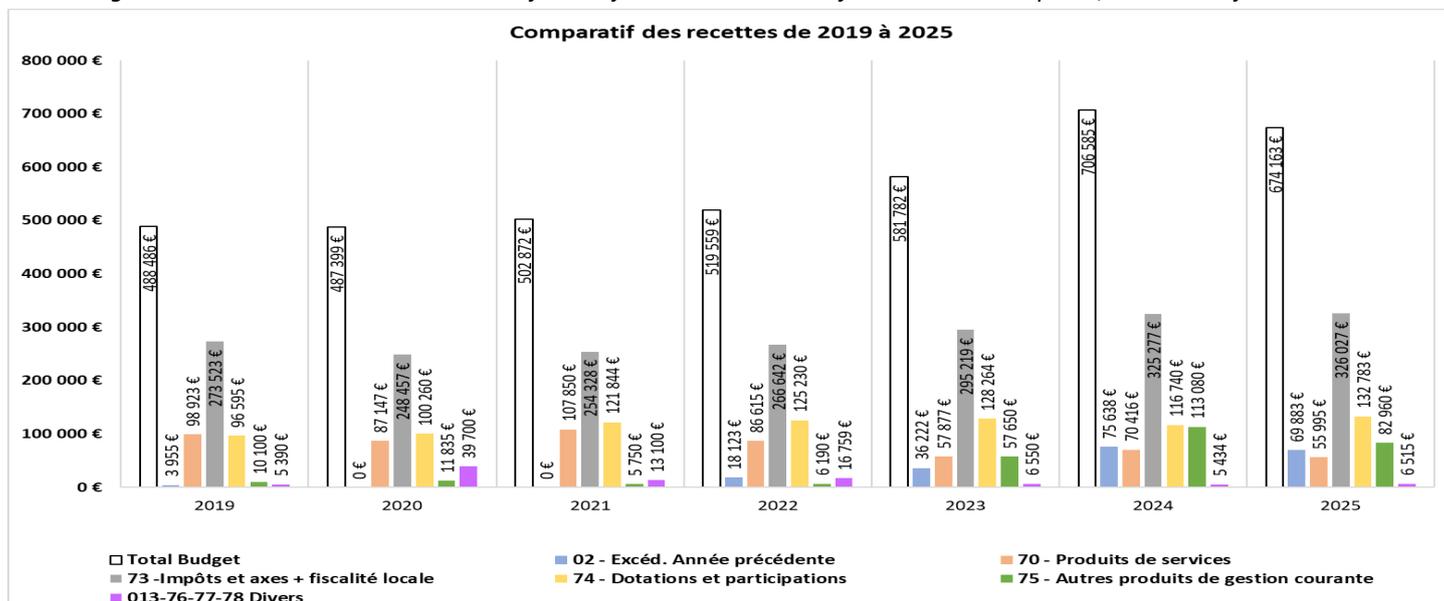
BRÈVES DE FINANCES

Il nous paraît opportun de rappeler cette situation aux Marignacaises et Marignacais, qui ont dû supporter l'augmentation des taux d'imposition en 2021 et 2023. Cet effort demandé aux administrés a largement contribué à inverser la tendance.

Les économies engagées à tous niveaux, en particulier sur les dépenses énergétiques et administratives, ainsi que sur la masse salariale ont été des leviers prépondérants pour favoriser ce redressement financier. A titre d'exemple, l'extinction de l'éclairage public a généré sur un an près de 10 000€ d'économie soit l'équivalent de 1,3% d'augmentation du taux d'imposition de la taxe foncière.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 255 751,62€. Sur ce montant, 179 000€ sont investis pour des travaux de mise en sécurité à l'école, la rénovation et l'accessibilité aux handicapés des sanitaires publics, l'achat de matériels au service technique, et autres divers travaux sur la commune. Ces dépenses sont assujettis à l'octroi de subventions de l'état, de la région, du conseil départemental et de l'ONF pour un montant de 110 000€ environ.

* Le budget initial voté en 2024 de 700 585 € a fait l'objet de décisions modificatives entre chapitres, et a été majoré de 6.000€



BRÈVES DE TRAVAUX

Les emplois saisonniers, un coup de pouce pour le village



Cet été, plusieurs jeunes du village ont bénéficié d'emplois saisonniers qui leur ont permis non seulement d'acquérir une première expérience professionnelle, mais aussi de contribuer concrètement à l'amélioration de leur commune.

Parmi leurs missions, ils ont notamment participé à la rénovation des bancs, de toutes les tables de l'école, des volets et à l'entretien des aires de jeux pour enfants. Ces travaux, réalisés avec enthousiasme et sérieux, ont permis d'embellir les espaces publics et d'offrir un cadre plus agréable à tous les habitants.

Cette initiative valorise l'engagement des jeunes tout en renforçant le lien entre générations et la qualité de vie dans notre village.



Les jeunes saisonniers en plein action.



Église : des travaux à l'étude et des mesures de sécurité mises en place



Une fissure a été repérée au niveau de la tribune de l'église. Des devis sont en cours afin de planifier les travaux de réparation dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, indépendamment de cette fissure, des barreaux ont été ajoutés à différentes ouvertures de l'édifice, dans un souci de sécurité générale et de prévention.



Rénovation des WC publics : des installations modernes et accessibles à tous

Les travaux de restauration des WC publics sont désormais achevés. Ce projet, inscrit dans une démarche d'amélioration des services communaux et de respect des normes d'accessibilité, vise à offrir à tous les usagers un lieu propre, moderne et fonctionnel.

Les interventions ont permis la réfection complète des sols, des murs et des équipements sanitaires.



Une attention particulière a été portée à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : élargissement des accès, installation de barres d'appui et de toilettes adaptées garantissent désormais un usage plus sûr et confortable pour chacun. À l'extérieur, le parking a également été réaménagé.

Fouille archéologique à La chapelle Saint-Martin

Dans le cadre du projet d'étude et de valorisation patrimoniale de la chapelle Saint-Martin porté et financé par la commune de Marignac (31), une première opération de fouille archéologique a été effectuée sous la direction de Clément Venco (Archéologue et chercheur associé au laboratoire TRACES de l'Université Toulouse Jean Jaurès) durant trois semaines, du lundi 16 juin au vendredi 5 juillet 2025, avec une équipe composée de 3 anthropologues funéraires et de 7 étudiants en archéologie provenant de plusieurs universités françaises.



La première phase de terrain qui vient de s'achever sera suivie d'une phase d'étude du mobilier archéologique et d'analyse des données qui permettra de compléter les observations de terrain. À l'issue de ce travail de synthèse, le rapport d'opération sera remis au premier trimestre 2026. A la fin des recherches, une conférence de restitution sera présentée dans la commune. Les données scientifiques récoltées lors de l'étude permettront ensuite d'alimenter différents supports de valorisation qui pourront être installés sur le site. L'opération archéologique 2025 a comporté deux volets.

Le premier volet a consisté en une étude archéologique complète du bâti de la chapelle Saint-Martin afin d'identifier les différentes phases de construction et reprise de l'édifice. Ce travail a permis de révéler trois grandes périodes dans la vie de l'édifice avec une édification vers le milieu du Moyen Âge (Xe-XIe s.), une réfection durant le second Moyen Âge (XIIIe-XIVe s.), puis, après une phase d'abandon, une reconstruction durant la période moderne (XVIIe s.).

Le second volet s'est concentré sur l'ouverture de trois sondages archéologiques contre les murs à l'extérieur de l'édifice. Ces derniers ont permis de mettre au jour un cimetière médiéval densément occupé au sud-est de l'église. Plusieurs sépultures d'adultes, d'enfants et de nouveau-nés associées à des aménagements en pierres et des couvertures en lauzes ont pu être fouillées durant l'opération.

Ces découvertes viennent ainsi confirmer le statut paroissial de l'édifice au Moyen Âge et l'existence d'un pôle de peuplement dans le vallon de Burat durant cette période.

De plus, l'étude anthropologique à venir des sépultures de la chapelle Saint-Martin offrira une occasion rare d'aborder les modes de vie (santé, alimentation, travail...) des populations médiévales sur le territoire.

Compte tenu de l'excellent état de conservation des vestiges et de la densité du cimetière médiéval, l'étude de la chapelle Saint-Martin nécessitera sans doute une opération archéologique complémentaire en 2026 afin de d'élargir les recherches sur le site.

A noter que les archéologues ont reçu au cours de cette période des groupes scolaires pour présenter et expliquer le travail entrepris sur le site et que le 2 juillet était organisée une visite de fin de chantier ouverte à tous et qui a rencontré un grand succès auprès du public présent, du fait des compétences techniques et oratoires du responsable des fouilles monsieur Clément Venco.



VIE SCOLAIRE : LE PLEIN D'ACTIVITÉS



Répartition des classes et effectifs

Quand nous avons pris nos fonctions en 2020, les chiffres de l'Education Nationale comptabilisaient 39 élèves dans l'école et compte tenu de ce très faible effectif, un poste d'enseignant était en cours de fermeture.

La prise de conscience collective et l'engagement fort de tous les acteurs de la vie scolaire ont permis de sauver le poste menacé et de le renouveler à la rentrée suivante. Malgré la baisse d'effectifs de 2% enregistrée sur le territoire et au niveau national, l'école Lucien Saint de Marignac a connu ces dernières années une hausse de 46% de ses effectifs ! Malgré le départ d'une fratrie de 3 enfants nécessitant un dispositif particulier et le départ des 4 CM2 pour le collège, à ce jour, ce sont 58 enfants qui sont inscrits à l'école pour la rentrée du 1^{er} Septembre 2025.

L'école devient plus attractive, les projets pédagogiques se renouvellent et perdurent, la Municipalité a fait de gros efforts sur le budget fournitures scolaires et prise en charge des déplacements en bus pour les activités extra-scolaires. L'école rayonne et attire de nouveaux élèves. La municipalité a facilité la mise en place de conventions particulières avec les communes pour faciliter l'accès à l'école de Marignac. Nous avons des élèves qui viennent du 65 et d'Espagne sans coût supplémentaire pour la commune.

Ce quota de 57 élèves nous conforte dans l'optique de maintenir nos 3 enseignants l'année prochaine et des classes dont l'effectif restera conforme (entre 15 et 24 élèves) par rapport aux recommandations de l'Education Nationale.

Mise en sécurité de l'école

A notre arrivée nous avons été surpris de constater que l'école depuis les derniers travaux d'agrandissement n'était pas aux normes de sécurité. La commission de sécurité donnait un avis négatif à chaque passage demandé par la commune.

La Municipalité a dû faire face à de nombreux travaux et aménagements. Pour des conditions d'évacuation en sécurité, les élèves de maternelle ne devaient plus accéder aux étages, les classes ont été restructurées, la Directrice Mme Dalet a accepté de monter à l'étage avec ses élèves laissant sa classe du rez-de-chaussée à l'ALAE pour l'accueil et les activités notamment des tous petits.



Il a fallu effectuer des travaux de réfection de peinture, d'installation d'internet... M.Dore, Adjoint au service technique a mandaté les entreprises et a suivi le bon déroulement des travaux.

La Municipalité a été contrainte de faire vérifier à plusieurs étapes les aménagements réalisés et de faire passer un organisme privé (Véritas) pour vérifier la bonne réalisation des travaux.

Nous y sommes parvenus, le 10 Juillet 2025 nous avons reçu le procès-verbal attestant la mise en sécurité effective de tout l'établissement scolaire et son avis favorable de reclassement en 5^{ème} catégorie. OUF!!!

Restauration Scolaire

La cantine scolaire

Depuis la mise en place du dispositif social payé par l'état et permettant à chaque famille d'accéder à la cantine, le nombre d'inscriptions a doublé. Avant cela, pas plus de 20 élèves déjeunaient le midi au restaurant scolaire, aujourd'hui, ils sont plus de 40. Face à cette forte augmentation des effectifs, nous avons dû adapter le service.



Des aménagements sont prévus pour minimiser la pression du bruit, nous allons installer des panneaux isophoniques muraux. Le service est échelonné aussi pour réduire la présence d'enfants dans le réfectoire. Le nombre d'enfants demande aussi une personne supplémentaire pour encadrer le temps du repas et la CCPHG s'engage à y répondre dès le 1^{er} Septembre prochain.

Maintenant que le service restauration scolaire est restructuré, que les repas pris sont plus conséquents en nombre et que chaque famille peut accéder financièrement à la cantine, nous pouvons prétendre à un changement de prestataire. Nous avons demandé une étude à un fournisseur local qui cuisine déjà pour les collectivités mais uniquement avec des produits de saison.

Nous espérons pouvoir donner des produits frais, cuisinés localement pour réduire les transports de nourriture et le gaspillage alimentaire. Le fournisseur étudie notre demande et nous attendons sa proposition.

Le plein d'activités



Le second semestre s'est bien déroulé au sein de l'école, le parcours natation s'est achevé en Mars offrant aux futurs 6^{ème} le pass du « savoir nager ».

Le Carnaval a eu lieu en interne, les activités mises en place ont toutes pu être reconduites avec succès : Marie-Noelle intervient tous les lundis pour « lire et faire lire » les élèves et la course d'orientation a été organisée en 5 séances par classe.

Le TER a financé un projet autour de la Bande Dessinée, un scénariste professionnel de la BD est intervenu dans chaque classe.

En fin d'année, les maternelles ont pu aller à Aran Park en Espagne alors que les grands ont passé la journée à Toulouse, découverte de la place St-Georges, des Carmes, du Capitole et visite du Museum d'histoires naturelles.

Les Olympiades organisées cette année dans le cadre du TER ont permis aux élèves d'être sensibilisés au handicap dans le sport.



Dès l'arrivée du train à Marignac les élèves en ont profité pour se rendre à Luchon où ils ont passé la journée à jouer au Golf. La Fédération Française de Golf a offert la Licence pour l'année en cours à tous les élèves de l'école qui ont participé à ce stage.



Le cycle rugby encadré par l'association Rebonds a aussi été reconduit cette année, permettant aux élèves de se confronter lors d'un tournoi inter-écoles.

Les maternelles ont participé au premier Materathlon ! Lors du projet d'étude Archéologique de la Chapelle St-Martin, les élèves ont assisté à trois ateliers pédagogiques distincts : découverte de la céramologie, étude de l'anthropologie et visite du site avec Clément Venco, chercheur, archéologue.

Kermesse et Fête de l'école

La fin d'année scolaire s'est clôturée par la tant attendue Kermesse et grande fête de l'école.

Pour l'occasion, les enseignants ont préparé avec leurs élèves le spectacle de fin d'année pour les familles réunies.

C'est l'ALAE de la CCPHG qui organise la Kermesse et offre le gouter aux élèves. A cette occasion, La Municipalité offre un cadeau de départ à chaque CM2, une calculatrice demandée sur les fournitures scolaires pour entrer en 6^{ème}.



Le bilan scolaire annuel est fait lors de cette fête, c'est le moment aussi de partager avec les familles tout ce qui a été réalisé durant l'année.

Le Maire André Campagne et son Adjoint aux écoles Audrey Méry rappellent tout le travail qui a été fourni tout au long de l'année dans les écoles pour obtenir un bilan si positif et en remercient tous les participants.

Du nouveau pour l'association de l'école, cette année, la Présidente Mme Agnès Péremiquel et tous les parents engagés ont proposé une soirée grillades avec tombola.



La fête était très réussie, tous les élèves ont pu profiter de ce moment pour jouer, chanter, danser et souffler enfin !

Pour la rentrée, nous souhaitons la bienvenue à Mme Ziotti qui remplace M. Ponsole qui vogue vers d'autres cieux.



PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

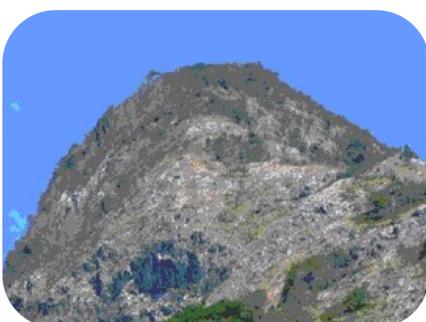
Comité Consultatif 2025 : l'avenir de la réserve biologique de la Montagne de Rié se dessine

Le 13 juin 2025 a eu lieu le Comité Consultatif de la Réserve Biologique Dirigée de la Montagne de Rié sous l'égide de l'ONF.

Après un rappel succinct de l'historique et de l'intérêt de cette réserve biologique en lien avec la présence du genévrier thurifère, la cheffe de projet Madame Fallour et Madame Brown chargée de mission, nous ont présenté les résultats des différentes études menées depuis 2018, permettant de voir l'évolution de la population de genévriers depuis l'incendie d'août 2003, qui avait décimé 80% de ceux-ci.



Le docteur Alain Roques de l'INRAE a ensuite abordé la question du suivi sanitaire et de la dynamique de certains parasites du genévrier thurifère, permettant de réfléchir aux différentes stratégies de repeuplement à mettre en place.



Cette journée s'est terminée par un débat collectif permettant d'élaborer différentes actions possibles, devant déboucher à l'automne par une proposition de plan de gestion ambitieux de l'ONF en lien avec le nouveau PNR (Parc Naturel Régional) Comminges Barousse Pyrénées et la CCPHG (Communauté des Communes Pyrénées Haut Garonnaise), tant au niveau du développement de la population de genévriers thurifères par des plantations et des mesures de protection contre les incendies, que de la mise en valeur touristique du site par la réfection et la sécurisation des chemins d'accès, par la mise en place d'une signalétique adaptée, tout en veillant à la protection de ce massif remarquable.

Le représentant de la commune de Marignac, Frédéric Sère, Conseiller Municipal, a fait savoir tout l'intérêt que portait celle-ci, vis-à-vis de la mise en valeur de ce lieu présentant une valeur et une beauté environnementale inestimable.

Concert des Rockquetaires : Samedi 1er mars



Samedi 1er mars, le village de Marignac a vibré au son du rock avec le concert du groupe Les Rockquetaires, originaire de Saint-Béat. Organisé par le Comité des fêtes, cet événement a rassemblé de nombreux amateurs de musique venus découvrir ce jeune groupe prometteur.

Créés en février 2024, les Rockquetaires proposent un répertoire de reprises rock, mêlant énergie et bonne humeur sur scène. Leur prestation a séduit le public, qui a répondu présent pour encourager ces musiciens locaux.

Venise sous la neige : Samedi 29 mars

Malgré le froid et le mauvais temps, le public est venu nombreux, samedi 29 mars, assister à la pièce de Gilles Dyreck « Venise sous la neige ».

Pour son lancement, la nouvelle association « Marignac en Scène » présentait une pièce de théâtre en dehors du festival. La crainte de voir la compagnie du Bathyscaphe jouer devant une salle vide, était très grande.



Heureusement, le bouche à oreille a bien fonctionné, les spectateurs étaient bien présents et ont apprécié la pièce très bien interprétée par des comédiens en super forme. Les rires fusaient souvent, les artistes étaient portés par le public chaleureux qui manifestait bruyamment sa joie.

Pour clôturer la soirée, le Comité des fêtes avait préparé un moment de convivialité à la fin du spectacle. Le public est resté pour discuter avec les comédiens en dégustant crêpes et beignets.

Journée pêche : samedi 19 avril

Le samedi 19 avril, les enfants de la commune ont profité d'une matinée conviviale autour de la pêche, organisée aux abords du ruisseau du Burat, près de l'école.



Le rendez-vous était donné à 9h30 pour la préparation du matériel, avec l'aide des bénévoles de l'association de pêche, qui ont également assuré le prêt des cannes.

Les jeunes pêcheurs en herbe se sont ensuite installés le long du ruisseau jusqu'à midi, accompagnés de parents, de passionnés et du comité des fêtes, venu prêter main forte.

L'occasion pour chacun de découvrir les joies de la pêche, de partager un moment en plein air, et de repartir avec de beaux souvenirs et pour certains, une première prise à raconter !



Journée histoire du 11 mai: Marignac à la fin du 19ème

Au 19ème siècle, la France rurale décline. L'industrialisation des villes offre des emplois et de meilleures conditions de vie, poussant de nombreux jeunes ruraux à s'installer en ville.

À Marignac, certains partent pour ne jamais revenir, tandis que d'autres, comme l'ancien maire Paul Talazac, reviennent fortune faite.

Le recensement de 1896 révèle que Marignac comptait 617 habitants, dont 50,5% de femmes et 49,5% d'hommes. Un tiers de la population avait moins de 20 ans, et 20% des 122 enfants scolarisés étaient inscrits à l'école (scolarité obligatoire jusqu'à 13 ans).

Sur les 156 noms de famille recensés, les quatre plus répandus étaient déjà présents au 16ème siècle : Vivès, Abadie, Sécaïl et Lagailarde.



Le vieux village comptait 13 quartiers, dont les plus peuplés étaient Moncuq (86 habitants), La Nère (72), Saint Laurent (65) et le Ruisseau (61). Saint Martin était le moins peuplé, avec seulement 14 habitants.

Les habitants vivaient principalement de l'agriculture et de l'artisanat, des métiers qui permettaient une certaine autosuffisance. Sur les 246 femmes en âge de travailler, 197 étaient ménagères, certaines « chef de ménage », 40 sont couturières, renaubergiste, garde-barrière, etc...

tières ou

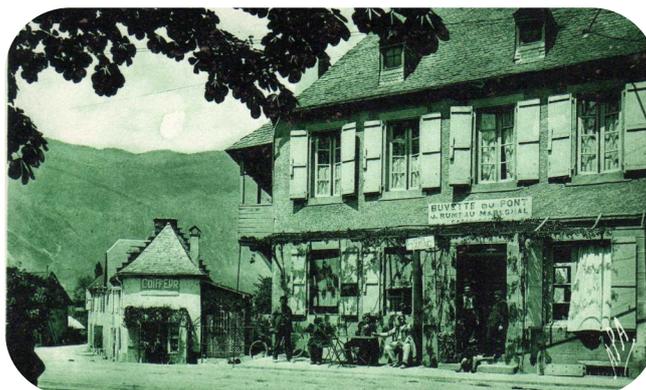
La comparaison 1896-2025 met en évidence la dépopulation du vieux village. En 1896, 159 enfants de 0 à 13 ans, moins de 15 aujourd'hui et une majorité de résidences secondaires. En 100 ans, le village s'est déplacé dans la plaine, transformant le vieux village. Aujourd'hui, Marignac compte 494 habitants, 232 résidences principales et 178 secondaires, contre 82 résidences principales dans le périmètre ancien.

La plaine bocagère a laissé la place à de l'habitat pavillonnaire et à de vastes parcelles uniformes. Grâce au salon de coiffure, à la réouverture du café Sandaran sous forme associative et au distributeur de pain très sollicité, la fréquentation de la place centrale devrait retrouver un nouveau souffle.

La population du village évolue, avec des Marignacais de toujours, des nouveaux arrivants, des jeunes et des retraités de retour aux attentes diverses. S'adapter à ces changements et « faire village » au 21ème siècle est crucial pour maintenir l'attractivité du village, la solidarité intergénérationnelle et les projets de lien social.

Des initiatives existent qui favorisent la cohésion : marché dominical, comité des fêtes, festival de théâtre, commission histoire, parcours chemin de la liberté, chantier archéologique de la chapelle Saint Martin, la réouverture du café Sandaran géré en association.

D'autres sont à inventer...



Festival Marignac en Scène 2025 : Du 28 mai au 1er juin 2025

Comme l'an passé, le festival de théâtre et musique organisé par le Comité des Fêtes a été une complète réussite. La programmation très éclectique a séduit le public et la salle des fêtes n'a pas désempilé, malgré un soleil radieux à l'extérieur.



Une moyenne de 80 spectateurs par spectacle avec toutes les tranches d'âge représentées. Les organisateurs sont ravis car le festival touche maintenant les enfants et un public difficile à motiver, les adolescents.



La jeunesse a surtout beaucoup apprécié la « balade historique » organisée par la Cie « Eclair de lune ». La compagnie de clown, assistée de ses stagiaires, a déambulé dimanche matin dans les rues du village, refaisant l'histoire de Marignac.

Les objectifs que s'étaient fixés les organisateurs du festival sont atteints : amener les arts vivants au plus près des villageois.

Mais la surprise a été aussi de voir arriver des spectateurs de Luchon, de Saint Gaudens, de Saint Bertrand et même de Bossost. La preuve que le festival de Marignac prend de la hauteur.



Le Brandon 2025 : une soirée chaleureuse et festive

Le samedi 21 juin 2025, Marignac a célébré le Brandon, cette tradition ancestrale du feu qui marque le solstice d'été.



Organisée par le Comité des Fêtes, la soirée a débuté par un repas convivial à l'Espace Jeanne Soulé, où habitants et visiteurs ont partagé un moment gourmand et chaleureux.



L'embrasement du brandon a illuminé le village, dans une ambiance festive accompagnée par la musique entraînante du groupe Gwen'n Roses.



Ce moment fort a une fois de plus rassemblé la communauté autour de ses traditions.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication, et à toutes celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette belle soirée !

Succès au rendez-vous pour le vide-greniers du Comité des Fêtes

Le vide-greniers organisé le 6 juillet par le Comité des Fêtes a rencontré un franc succès. De nombreux exposants avaient répondu présents, attirant un large public venu chiner dans une ambiance conviviale et festive.

La restauration sur place, particulièrement appréciée, a également contribué à la réussite de l'événement.

Malgré une météo capricieuse en fin de journée, le bilan reste très positif. Le Comité des Fêtes donne d'ores et déjà rendez-vous aux amateurs en 2026, à la même période.





Marignac en Scène : une nouvelle association pour faire rayonner la culture

Une nouvelle association culturelle a vu le jour à Marignac : « Marignac en Scène ». Le but de cette association est de valoriser des actions culturelles qui ont été initiées par le Comité des fêtes. Ce dernier a motivé un groupe de membres à se constituer en association afin de perpétuer le festival « Marignac en Scène » qui a pris une ampleur au-delà de ses attentes



Le Comité des fêtes propose cette année 22 animations et la nouvelle association assure les spectacles et les concerts. Ce travail en binôme facilitera les actions du comité.

L'association aura pour objet de mettre en avant les arts de la scène pratiqués par des professionnels et des amateurs en créant une saison culturelle. Son défi, sera en plus de pérenniser le festival de théâtre amateur annuel (Marignac en Scène), d'offrir aux compagnies de théâtre, de danse et aux groupes musicaux professionnels et amateurs des lieux dans la commune de Marignac où présenter leurs créations. L'objectif sera également de favoriser les rencontres culturelles, de créer des lieux d'échanges culturels, des lieux de répétition, d'expérimentation et pourquoi pas accueillir des résidences d'artistes, des ateliers d'initiation ou création.

L'association est ouverte à tous, et souhaite une relation conviviale entre les participants.

A ce jour, elle comporte déjà 15 adhérents et le bureau est constitué de 6 membres : Maryse Nibbelink (présidente), Sylvie Richard (vice Présidente), Mireille Arnaud (trésorière), Mireille Jung (secrétaire), Assumpta Guixot (secrétaire adjointe), Aurélie Lasalle (chargée de communication). Certains membres du Comité des fêtes sont également membres de l'association Marignac en scène.

Dans toutes ses actions, elle collaborera étroitement avec le Comité des fêtes, car les deux associations partagent un objectif commun : mettre en valeur le village en organisant une diversité d'événements qui renforcent les liens sociaux intergénérationnels



Festival Forêts en scène : samedi 22 Mars

Le 22 mars 2025, dans le cadre du Festival "Forêts en scène", une sortie naturaliste a été organisée à la découverte du Hêtre remarquable de la forêt du Burat.

Animée par Barbara Brown, chargée de mission à l'ONF, cette visite a permis à une vingtaine de participants d'en apprendre davantage sur ce spécimen exceptionnel et l'écosystème qui l'entoure.



«Devoir de mémoire, d'hier à aujourd'hui » : du 11 au 20 juin

Du 11 au 20 juin, Marignac a accueilli l'exposition « Devoir de mémoire, d'hier à aujourd'hui », qui retraçait les crimes du camp de concentration de Dachau et leur impact historique.

À travers des panneaux explicatifs, photos et témoignages, l'exposition offrait un regard poignant sur les atrocités commises et l'importance de préserver la mémoire de ces événements. Organisée en lien avec l'Amicale française de Dachau, elle mettait en lumière le travail de transmission réalisé depuis 1945, notamment par les survivants et leurs descendants.

Un des temps forts de l'exposition fut la lecture par Délia Escuer et Mireille Jung du livre « Mémoires d'un républicain espagnol déporté à Dachau » de Joan Escuer Gomis, qui relate son parcours de la Catalogne à la Résistance, avec la volonté forte de témoigner.

Les visiteurs ont ainsi pu mieux comprendre l'horreur vécue à Dachau, mais aussi le rôle fondamental du mémorial et des actions éducatives pour prévenir toute répétition de telles tragédies.



Cette exposition a été une occasion forte pour la commune de s'impliquer dans le devoir de mémoire et sensibiliser toutes les générations.

Le président de l'amicale du camp de concentration de Dachau M. Boueilh, M. Jean Lafaurie, déporté à Dachau et âgé de 102 ans, M. Jacques Simon président de l'association des chemins de la liberté et M. le Maire.

Le Café Sandaran devient un lieu associatif

Le 27 juin dernier, le Café Sandaran a rouvert ses portes dans une ambiance chaleureuse, marquée par un concert qui a réuni habitants, amis et curieux.

Désormais géré sous forme associative, le café conserve l'esprit convivial et ouvert qui l'a toujours caractérisé. Il devient un lieu de vie accessible à toutes et tous, quel que soit l'âge, où chacun peut se retrouver pour partager un moment, discuter, participer à un atelier ou simplement prendre un café.



Au-delà de son offre culturelle et sociale, le Café Sandaran souhaite continuer à jouer un rôle essentiel dans le lien social et la solidarité au sein du village.

Pour soutenir cette belle aventure collective, n'hésitez pas à adhérer à l'association. Votre participation contribuera directement à faire vivre ce lieu si précieux pour Marignac.

Ils vous accueillent avec plaisir tout au long de la semaine selon les horaires suivants :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : De 8h à 13h le matin, puis de 17h jusqu'à la fermeture.
- Dimanche : Présents le matin au marché, et de retour de 17h jusqu'à la fermeture.

Pour ne rien manquer des événements à venir, consultez l'agenda en ligne : pyrenees.demosphere.net

Don d'organes : une journée d'information et de sensibilisation

La commune a signé depuis plus d'un an la charte des "villages ambassadeurs du don d'organes", en partenariat avec l'Agence de la biomédecine, qui supervise les greffes en France. Le message porté est simple : « Pour sauver des vies, il est important d'informer ses proches de sa volonté de donner ses organes. »



En 2023, bien que 80 % des Français se déclaraient favorables au don d'organes après leur décès, le taux de refus s'élevait à 36,1 %. Ce chiffre s'explique en grande partie par l'absence de discussion préalable entre les personnes concernées et leurs proches.

Dans cette perspective, une journée d'information et de réflexion autour du don d'organes et de tissus est organisée le dimanche 31 août.



Cette journée comprendra un stand d'information sur la place du marché animé par L'ADDOT 31 et Transhépate Occitanie, un apéro convivial, la projection d'un film suivi d'un débat et un grand concert à l'église donné par le cœur pyrénéen d'hommes : Les Voix Du Cagire.

Par ailleurs, les 29 et 30 août, deux autres concerts seront donnés pour cette cause : le vendredi 29 août à l'église avec *Ger and My* (duo guitare/voix), et le samedi 30 août à 21h à la salle des fêtes avec *Crosstown Traffic* (blues/rock).

La participation est libre (au chapeau) pour ces deux soirées, tandis que le concert du dimanche est accessible au tarif de 10 €.

Rétrospective de Marie Féougier : du 05 au 14 juillet

Du 5 au 14 juillet, les habitants ont pu découvrir une magnifique exposition des œuvres de Marie Féougier avec le concours de l'association d'Expression d'Art présidée par Mme Neufert.

Il s'agissait d'une rétrospective couvrant 40 ans de peinture, de 1983 à 2025. Ses tableaux, mêlant finesse et émotion, ont séduit un large public grâce à la richesse des thèmes abordés et à la qualité de son travail artistique.

Cette exposition a offert une belle parenthèse culturelle, mettant en lumière le talent d'une artiste locale dont la créativité continue d'inspirer.



VIE LOCALE

La Ronde de l'Isard 2025 est passée par Marignac : vendredi 23 mai



Le vendredi 23 mai 2025, Marignac a accueilli le passage de la 3^e étape de la Ronde de l'Isard, prestigieuse course cycliste réservée aux moins de 23ans.

Partis d'Aspet et en direction de Salies-du-Salat, les jeunes espoirs du peloton ont traversé le village sous les applaudissements chaleureux des habitants.

Ce moment privilégié a permis au public d'admirer de près les futurs grands noms du cyclisme, dont plusieurs issus d'équipes de développement UCI.

Situé juste après le redoutable col de Menté, le passage à Marignac a offert un spectacle sportif intense, dans une ambiance animée mais parfaitement encadrée par la gendarmerie et les bénévoles.



Une belle journée de sport et de fête, que le village n'est pas prêt d'oublier.

Le marché dominical

Votre petit marché dominical de plein vent vous permet d'acheter des produits de montagne frais et vendus directement du producteur au consommateur. Vous n'y trouverez pas des fraises en décembre mais tous les légumes de saison, cultivés naturellement par Marie-Hélène, une maraîchère très engagée dans l'offre et la qualité de ses productions saisonnières et locales. La gamme est réduite mais suffisante car elle offre des produits du moment frais, sains et à des prix maîtrisés par rapport aux prix des magasins.



Venez goûter ses confitures sucrées ou ses soupes de légumes cuisinées, vous serez surpris! Les amateurs de grillades quant à eux pourront retrouver Gilles et sa savoureuse viande bio de veau à rôtir ou hachée pour les enfants. Afin de compléter le menu ou juste pour l'apéritif, André propose de la charcuterie et d'excellents fromages de montagne au lait cru et nouvellement des poulets rôtis. Ponctuellement, vous aurez le plaisir de trouver un stand de vente de miel et de boissons artisanales bio : vin, bière, limonades,... Depuis le printemps, Estelle fait l'unanimité en régaland les Marignacais avec ses pâtisseries maison. Le café Sandaran propose toujours un stand boisson pour la clientèle du marché.

CÉRÉMONIES

Cérémonie du 08 mai

C'est dans une atmosphère marquée de respect et de recueillement, que M. le Maire, les adjoints Mr Henri Sécaïl, Mme Audrey Mery et Mr Marcel Dore, les conseillers Madame Alran Cécile, Messieurs Frédéric Sère et Stéphane Coumes ont orchestré une commémoration émouvante et pleine de solennité pour le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, en présence d'un public attentif.

Cet évènement majeur, symbole de liberté retrouvée, a été honoré en deux temps, soulignant ainsi l'importance et la portée de cette date dans notre mémoire collective.



M. le Maire a débuté cette traditionnelle cérémonie par la lecture du message émanant de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.



Ce message nous remémore avec émotion les sacrifices des Français et des Alliés qui ont donné leur vie pour notre liberté. Avec tous les enfants présents, nous avons procédé au dépôt de gerbe à la lecture des morts pour la France, à la minute de silence puis par le chant de la Marseillaise, hymne de notre pays.

Puis, dans un geste de reconnaissance supplémentaire, la municipalité a organisé un hommage particulier à la stèle des évadés. Cet endroit symbolique rappelle le courage de celles et ceux qui ont risqué leur vie pour échapper à la barbarie nazie.

Le Traditionnel apéritif de fin de cérémonie a été offert par la municipalité au café Sandaran.

Une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française jeudi 15 mai en Préfecture de Toulouse

C'est avec un grand plaisir que Monsieur le Maire André Campagne a participé, aux côtés des représentants de l'État, à la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française de Monsieur Mohamed Benchalal et sa femme Zineb.

Monsieur le Maire tient à adresser au nom de l'ensemble du Conseil Municipal ses félicitations à Monsieur et Mme Benchalal, saluant leur cheminement, leur attachement aux valeurs de la République et leur intégration réussie au sein de la commune. Ce moment de citoyenneté partagée s'est conclu par un échange chaleureux, illustrant parfaitement la richesse du vivre-ensemble qui fait la fierté de notre territoire.



M. Pellegrin, notre Sous-Préfet, le député de la circonscription M. Piquemal, M. et Mme Benchalal, M. Salnikoff président de l'UD 31 des médaillés militaires et M. le Maire



EXTRAITS DU DISCOURS D'INAUGURATION DE L'ARRIVÉE DU TRAIN le 22 JUIN 2025

En tant que maire du village et avec Mme la maire de Saint-Béat Anna CHANGEUX, c'est un immense honneur, et un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui en gare de Marignac- Saint Béat à l'occasion d'un moment historique pour notre territoire : l'inauguration officielle de la réouverture de la ligne de chemin de fer qui relie Montréjeau-Gourdan-Polignan à Bagnères-de-Luchon.

HISTORIQUEMENT, Cette ligne a été réalisée par la Compagnie des chemins de fer du Midi et du Canal latéral à la Garonne et initialement mise en service le 17 juin 1873.

Elle a joué un rôle clé dans le désenclavement de la vallée de la Pique et des communes voisines, facilitant l'accès aux marchés, aux ressources et aux voyageurs.

Au XIXe siècle, l'arrivée du chemin de fer a permis un essor économique local, notamment grâce au transport des matières premières (marbre, bois) et à l'accueil des curistes et touristes attirés par le thermalisme de Luchon et la beauté des Pyrénées.

La gare a aussi favorisé l'urbanisation et l'activité commerciale autour de Marignac, Saint-Béat, et Cierp-Gaud.

Son rôle historique dans le développement économique local demeure marquant.

Elle a été également un point d'ancrage vers le val d'Aran. Un point de départ à notre politique des relations transfrontalières que nous développons actuellement dans notre intercommunalité.

En effet, de 1914 à 1952, le tramway de Marignac reliait la gare de Marignac - Saint-Béat au Pont du Roi à la frontière espagnole, via Saint-Béat.

De 1952 à 1954, ce tramway ne servit qu'au transport de la chaux des fours à chaux situés à l'entrée de Saint-Béat, quartier de Rapp, à l'usine de Marignac ... N'oublions pas non plus l'usine Péchiney qui a utilisé grandement cette ligne SNCF » Certains parmi vous s'en souviennent encore.

Mais les années sont passées et en raison du vieillissement de divers éléments et de leur détérioration par des intempéries, Invoquant des raisons de sécurité, Réseau ferré de France et la SNCF suspendent les circulations ferroviaires à partir du 18 novembre 2014.

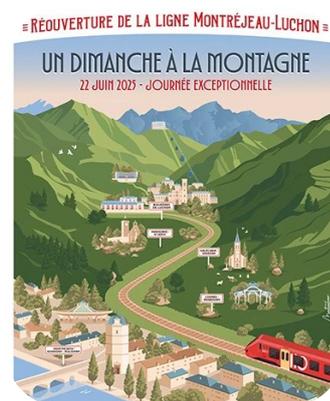
C'était sans compter sur la pugnacité de nos élus et plus particulièrement celle de Mme DELGA, Présidente de la Région Occitanie dont l'engagement et la vision ont été déterminants pour mener à bien ce projet ambitieux. »

« ... Mais cette réouverture de la ligne de chemin de fer est aussi une victoire collective : celle des habitants, des élus, des techniciens, des entreprises locales et de tous ceux qui ont cru en ce projet ambitieux malgré les obstacles.



« ...Je vous invite toutes et tous à profiter pleinement de cette nouvelle liaison, à soutenir le train dans son rôle d'outil au service du bien commun, et à inscrire ensemble la prochaine page de notre histoire locale. »

Merci à vous Mme la Présidente, merci à tous et longue vie à la ligne Montréjeau- Gourdan Polignan – BAGNERES DE LUCHON !!!



La commune de Marignac est heureuse de compter parmi sa population une centenaire. Joyeux Anniversaire et Félicitations à Mme Tort Thérèse qui est née le 14 juin 1925 au sein de la famille Blanc. Ses enfants, petits enfants et arrières petits enfants ont eu la joie de fêter son centenaire.

Ils se sont dit oui !



Michel SANSUC et Magalie FERRE
le 28 juin 2025



Patrick COURTADE et
Inès NKENJA KWUGA
le 19 juillet 2025



Baptême civil de
Léna RUMEAU le
29 juin 2025

Quelques rencontres Marignacaises à venir :

(Comité des fêtes et associations)

- Du vendredi 22 août au dimanche 24 août : Fête du Village
- Vendredi 29 août : Ger and My : duo guitare /voix à l'église 18h
- Samedi 30 août 2025 : Crosstown Traffic : concert blues/rock salle des fêtes 21h
- Dimanche 31 août : Journée don d'organes salle des fêtes
- Dimanche 31 août : Les voix du Cagire à l'église 18h
- Samedi 27 septembre - 21h : Comédie musicale par la Cie Les potes dénotent
- Dimanche 5 octobre - 16h : Loto
- Dimanche 26 octobre salle des fêtes: Vide-dressing
- Vendredi 31 octobre : Halloween avec les enfants
- Dimanche 2 novembre salle des fêtes 17h: Théâtre : le labo des Psychothé
- Samedi 22 novembre salle des fêtes: Castagnade
- Dimanche 23 novembre - 15h salle des fêtes: Journée Histoire du Village
- Samedi 6 décembre : Repas des aînés
- Dimanche 14 décembre : Fête de Noël

ETAT CIVIL

Décès

- ✝ Jeanne DANJOU née SANCHEZ décédée le 13 avril 2025
- ✝ Robert VIALARET décédé le 14 mai 2025
- ✝ Evelyne NÉMONT décédée le 11 juin 2025
- ✝ DUDIT Patrice décédé le 24 juillet 2025

Sincères condoléances
aux familles

PACS

Mariage

Michel SANSUC et Magalie FERRE le 28 juin 2025

Patrick COURTADE et Inès NKENJA KWUGA le 19 juillet 2025

Naissances

2 naissances

Baptême

Léna RUMEAU